

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

FORCER UNE PERSONNE À ALLER EN DÉSINTOXICATION

Par Profil supprimé Postée le 12/08/2018 01:49

Bonjour je voudrais savoir si il est possible de forcer une personne à aller en désintoxication voilà ma mère est alcoolique comme tous les alcooliques elle est bien sûr dans le déni et refuse de entendre quel a un problème avec l'alcool j'aimerais savoir s'il est possible de la forcer à aller en désintoxication et Combien cela pourrait-il me coûter financièrement merci

Mise en ligne le 14/08/2018

Bonjour,

La loi ne permet pas de contraindre quelqu'un à se sevrer de l'alcool. A vrai dire, elle ne le permet pas car cela serait inefficace. Personne ne sait aujourd'hui « extraire » du cerveau d'un usager l'envie de consommer. Les professionnels sont malheureusement tout aussi impuissants que vous à prendre cette décision de l'arrêt.

Néanmoins, l'entourage a un rôle à jouer, qui intervient souvent dans la prise de conscience. Vous pouvez renvoyer à votre mère la réalité de sa consommation, lui rappeler les dangers, lui exposer les conséquences sur elle, sur sa vie et sur vous de son addiction. En bref, vous pouvez ne pas la laisser s'enfermer dans le confort du déni absolu. Vous pouvez également l'assurer de votre soutien le jour où elle sera prête à arrêter.

Mais il est vrai aussi que rien ne garantit que ces « rappels » lui permettent un jour d'avoir envie d'arrêter.

Si vous le souhaitez, vous pouvez trouver conseil auprès de professionnels qui proposent un accompagnement pour l'entourage, une « aide à aider » l'usager. Vous trouverez en lien ci-dessous l'adresse d'un CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où vous pourrez rencontrer un psychologue spécialisé dans ces questions de manière confidentielle et gratuite.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit de 8 h à 2 h, tous les jours).

Cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

© Alcool info service - 26 avril 2024 Page 1 / 1